

Procès Verbal du Conseil Municipal Séance du 7 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept du mois de mars à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Philippe COUSIN, Adjoint au Maire

Présents :

Philippe COUSIN, Cécile REGRAIN, Adjoint.
Delphine COURTOT, Pascale IGORRA, Christel LEBLANC, Elodie PHILIPPON, Conseillères.
Jean-Jacques LANDUYT, Pascal LECOURT, Geoffrey TOURNY, Conseillers.

Excusés :

Gilles DELFOLIE (pouvoir à Ph. COUSIN)
Gilles CHANTRIER (pouvoir à P. IGORRA)

Approbation du procès verbal de la séance précédente

Demande de Subvention à l'Agence Nationale du Sport - Aménagement d'un terrain multisport et d'un terrain de pétanque DCM 2023001

Approbation du procès verbal de la séance précédente

Après lecture, le conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

Demande de Subvention à l'Agence Nationale du Sport - Aménagement d'un terrain multisport et d'un terrain de pétanque DCM 2023001

En l'absence du Maire, Monsieur Philippe COUSIN, Adjoint, informe le conseil municipal qu'il convient de déposer la demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport, concernant la création et l'aménagement d'un terrain multisports (city stade) et d'un terrain de pétanque au stade municipal, dans le cadre du « Plan : 5000 terrains de Sport- Année 2023 »

Il propose au conseil le plan de financement suivant :

| | |
|---|----------------------|
| Aménagement d'un terrain multisport(city) et d'un terrain de pétanque au stade municipal | 65 323.00€ HT |
| - 80% : Agence Nationale du Sport | 52 258.40€ HT |

- 20 % : Commune par autofinancement 13 064.60€ HT

Participation totale de la commune : 13 064.60 € HT

A l'unanimité, le conseil municipal :

• **Adopte** le plan de financement proposé

• **Retient** les entreprises suivantes :

*Réalisation de la plateforme multisports : SAS Laumonier et Fils (18200 ORVAL) pour un montant de 21 533.20€ HT (soit 25 839.84€ TTC).

*Fourniture et installation de terrain multisport : SAS Site Equip (77165 SAINT SOUPPLETS) pour un montant de 37 054.80€ HT (soit 44 465.76€ TTC)

*Réalisation d'un terrain de pétanque : SAS Laumonier et Fils (18200 ORVAL) pour un montant de 6 735.00€ HT (soit 8 082.00€ TTC).

• **Sollicite** une subvention à l'ANS à hauteur de 80 % maximum sur l'aménagement du terrain multisports et du terrain de pétanque.

• **Donne** tout pouvoir au Maire pour entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention des subventions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



